

Semaine des métiers du tourisme : la labellisation des événements est ouverte

A+ | A- | 

03/03/2023

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme annonce l'organisation de la première édition de la Semaine des métiers du tourisme du 3 au 9 avril. Cette dernière proposera une série d'événements et de rencontres sur l'ensemble du territoire national. Les professionnels du secteur peuvent proposer leurs événements dès maintenant.



Faire découvrir les métiers du tourisme au grand public. C'est l'objectif de la toute première **Semaine des métiers du tourisme qui se tiendra du 3 au 9 avril 2023**. Durant cette semaine l'ensemble des acteurs de la filière, professionnels comme formateurs, ouvriront leurs portes au grand public, notamment aux jeunes et demandeurs d'emploi.

Au programme, des visites d'entreprises, des journées portes ouvertes au sein des écoles, des forums de recrutement, des ateliers, des conférences, ou encore des journées d'immersion en entreprises, etc.

Le tourisme, un secteur majeur en France

8 % du PIB. C'est le poids du secteur du tourisme dans l'économie française.

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Fermer

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Celui-ci génère ainsi près de deux millions d'emplois directs et indirects. Afin de conserver sa place de première destination mondiale, la France doit par ailleurs veiller à renforcer son offre et ses services touristiques. Un objectif qui passe par la mobilisation de ressources humaines et, par conséquent, la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers du tourisme, pour recruter de nouveaux talents.

Comment organiser et labelliser un événement ?

Tous les acteurs de l'écosystème touristique – entreprises, fédérations, associations, établissements scolaires et de formation – souhaitant organiser un événement sont invités à les **labelliser à partir du 3 mars et avant le 27 mars 2023**, via le formulaire suivant : <https://www.semaine-tourisme.fr/> < <https://www.semaine-tourisme.fr/> >.

Pour **obtenir la labellisation, l'événement doit remplir quatre conditions** :

- ▶ concerner le secteur touristique (hébergement et restauration, transports aériens et terrestres, agences de voyages et affiliés, spectacles et activités culturelles, activités sportives et récréatives, etc.),
- ▶ se dérouler en France (territoire métropolitain et d'Outre-mer) entre le 3 et le 9 avril 2023, avec une latitude de plus ou moins 15 jours avant et après ces dates, soit entre le 20 mars et le 23 avril,
- ▶ être ouvert au grand public, en particulier aux jeunes et/ou aux demandeurs d'emploi,
- ▶ être gratuit pour les participants.

Les **formats d'événements attendus sont variés**. Il peut s'agir de :

- ▶ visites d'entreprises,
- ▶ interventions en milieu scolaire,
- ▶ forums de recrutement / rencontres professionnelles,
- ▶ conférences, tables-rondes, débats,
- ▶ mises en situation, ateliers pratiques, expositions,
- ▶ événements 100 % numériques (webinaires, etc.),
- ▶ événements pédagogiques (escape game, etc).

 Fermer

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Les événements proposés seront géolocalisables **à l'aide d'une carte**

Je m'abonne

[interactive < https://www.semaine-tourisme.fr/>](https://www.semaine-tourisme.fr/).

Presse

Communiqué : La première édition de la Semaine des métiers du tourisme se tiendra du 3 au 9 avril 2023 < <https://presse.economie.gouv.fr/03032023-la-premiere-edition-de-la-semaine-des-metiers-du-tourisme-se-tiendra-du-3-au-9-avril-2023/> > - 03/03/2023

Partager la page   

 Fermer

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Je m'abonne